CLUB Arc-en-Self
Association des utilisateurs du système Arc-en-Self

La Lettre **N°27** - Nov. 2018-Mai 2019

Un club pour **se faciliter la gestion**

Le Club des utilisateurs du système Arc-en-Self, créé en 1993, est une association loi de 1901, indépendante de la société Alise, et qui rassemble les intendants et utilisateurs d'Arc-en-Self de toute la France.

Chaque région compte un délégué chargé d'informer les adhérents sur le plan local. L'objectif du Club des utilisateurs d'Arc-en-Self est d'adapter et de développer le logiciel dans le cadre de la restauration collective et de la gestion des établissements scolaires grâce à :

- l'organisation de colloques en vue de faciliter la rencontre et l'information des utilisateurs du système,
- la création et l'animation de groupes de travail ayant pour but de définir les améliorations à apporter aux fonctionnalités existantes, d'en définir de nouvelles et de participer à leur conception,
- la publication de la *Lettre du Club Arc-en-Self* dans les milieux scolaires et administratifs, véritable lien privilégié entre les adhérents,
- l'organisation de voyages d'étude.

CINQ RAISONS DE REJOINDRE LE CLUB

1- Échanger autour de préoccupations professionnelles communes
2- Partager son expérience du logiciel Arc-en-Self entre adhérents et avec la société Alise
3- Exprimer des souhaits quant à l'évolution du produit
4- Obtenir des réponses aux questions que l'on se pose et auxquelles d'autres ont répondu
5- Projeter son système dans l'avenir

ÉDITO Horoscope

Par Gaëlle Auffret, présidente du Club Arc-en-Select

Sous le signe d'une bonne année scolaire

Attention, vigilance orange, c'est la rentrée scolaire ! Dans les cours de récréation, chez les plus petits ce sont les pleurs, les inondations... La catastrophe naturelle n'est pas loin. Lucie, sortante d'IRA, fait sa première rentrée dans un établissement comme gestionnaire, elle est un peu fébrile. Alors pour se donner du courage, elle feuillette son horoscope.

Balance : "Vous saurez quoi faire et quoi dire pour convaincre les autres d'adhérer à votre vision de l'avenir". Génial ! Ça tombe bien : dans son discours de prérentrée, Lucie a prévu de parler "sécurité" avec la planification d'un exercice attentat, et "développement durable" en incitant les personnels territoriaux à ne plus utiliser de produits toxiques. Elle sait que certains collègues y parviennent, alors elle va mettre toute son énergie à convaincre et à travailler en équipe.

Pour Raynald, c'est la dernière rentrée comme gestionnaire avant la retraite. Cette année va être jalonnée de dossiers à boucler une ultime fois. Il souhaite laisser une situation nette avec des procédures claires. Son réalisme et sa logique rendent son jugement fiable, et on lui a toujours fait confiance. Il aime son métier, il y a cru et y croit toujours. Son horoscope affirme : "Taureau, au travail, la réussite dépend de votre ténacité". Il confirme. C'est d'ailleurs un conseil qu'il pourrait donner à Lucie. Une carrière démarre, avec son lot de découvertes ; une autre s'achève, avec son lot de bilans.

Il faut faire de ces deux années deux belles années : se jeter dans le bain avec les bonnes bouées pour Lucie, et pour Raynald, tourner la page professionnelle élégamment et ne pas la vivre comme l'année de trop.

Le bureau du club Arc-en-Self vous souhaite une très bonne rentrée, et une bonne lecture !

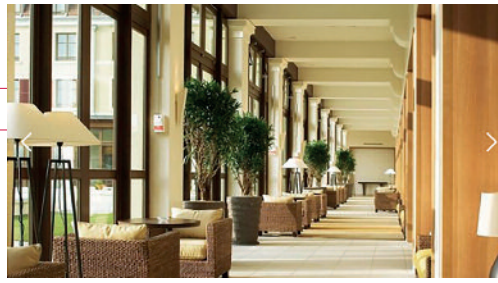

COMPTE-RENDU AG juin 2018

De beaux échanges en perspective

Le jeudi 7 juin à 13h30, la présidente Gaëlle Auffret ouvre la séance du Club des Utilisateurs d'Arc-en-Self en accueillant, avec sa bienveillance légendaire, tous les participants. Ni les grèves de la SNCF, ni le relatif anonymat du lieu – Magny-le-Hongre – n'ont empêché les adhérents de venir nombreux.
Odile Pizzato décrit, comme chaque année, les modalités pratiques des deux journées. Les travaux débutent, comme c'est désormais une habitude, par les ateliers de travail, l'assemblée plénière étant programmée pour le lendemain.

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 7 ET 8 JUIN 2018

Les travaux de groupe du jeudi 7 juin

À partir de 14h30, les participants ont débattu par groupe d'environ 20 personnes, des thèmes suivants :

- Dématérialisation AES, Chorus Pro, Opale, Dém'Act, les dossiers de bourse
- Odice : fiches de procédures de sécurisation comptable (gestion des contrats de voyage, contrôles de bourses, etc.) – Échanges entre académies
- Retours d'expérience sur la sécurité : accès extérieurs – Traçage des transactions
- Le portrait du parfait agent comptable vu par le gestionnaire et son équipe. Le portrait de la parfaite équipe de gestion vue par l'agence comptable
- Archivage, la réglementation : que garder en provenance du logiciel AES ?

LA DÉMATÉRIALISATION AES, CHORUS PRO, OPALE, DÉMACT, LES DOSSIERS DE BOURSE

Un principe général : ne pas déshumaniser la communication

L'ESPACE FAMILLE EN LIGNE D'ARC-EN-SELF

- Les participants ont, pour leur grande majorité, suggéré de commencer par l'ouverture d'un espace numérique de consultation des passages au restaurant et des opérations financières. Ensuite, les familles sont généralement en demande du paiement en ligne. Dès sa mise en place, les gestionnaires ont pu noter que ce moyen de paiement a immédiatement beaucoup de succès. Outre, pour le réglement des frais de demi-pension d'internat, il peut être utilisé pour le paiement des voyages et de recettes diverses.

L'APPLICATION PICODEM A ÉTÉ DÉCRITE PAR LES COLLÈGUES ALSACIENS

- Pièces Comptables Dématérialisées est un "cloud" local de stockage et de partage des pièces comptables destiné aux agents comptables et aux gestionnaires des EPLE. Il s'agit d'une application académique transitoire en attente de la version nationale "tout dématérialisé" de GFC et Chorus Pro (2020).
- Il permet de ne plus faire de copies. Les pièces comptables sont scannées avec un copieur OCR et mises à la disposition de tous : établissements rattachés et agents comptables. Cela représente une avancée dans l'archivage des actes, mandats et autres contrats. L'agent comptable a ainsi la main pour modifier la nomenclature. Cela soulage les archives et la manipulation des pièces. C'est enfin une passerelle pour Opale.

L'OUTIL DÉM'ACT DU MINISTÈRE

- Il est perçu comme une application lourde ; retrouver un acte est difficile. Le mieux, semble-t-il, pour les établissements, est de concevoir un récapitulatif des actes par années scolaires avec leur numéro et leur objet.

LES BOURSES PAR TÉLÉSERVICE

- L'expérience semble montrer qu'il conviendrait de mettre un ordinateur à disposition des familles. Le téléservice a parfois permis une augmentation du nombre des dossiers. Il a constitué un gain de temps pour gérer les bourses de lycée par la simplification des tâches. Certaines interrogations subsistent en matière de contrôle, notamment dans le cas de garde partagée. Il est conseillé de réaliser des copies des notifications aux familles.

PRONOTE

- Les bulletins ne sont plus imprimés, ils sont à disposition sur l'application. Attention, cependant, dans les lycées : il arrive que certaines classes soient oubliées. Les courriers aux familles sont envoyés par messagerie. Les fiches de paie sont également disponibles sur Internet.

ODICE

- Première remarque : Odice (Outil de Diagnostic Interne Comptable des EPLE) est peu connu. Il revêt la forme d'un classeur d'une vingtaine de feuilles de calcul à compléter.
- Il permet d'établir un diagnostic des risques, à partir desquels l'équipe comptable est amenée à réfléchir aux mesures à prendre pour en atténuer les conséquences.
- Le pourcentage de risque permet d'en déterminer le caractère suspect ou acceptable.
- Odice est utilisé dans un premier temps comme un outil de contrôle interne.
- Ceux qui l'utilisent y voient les avantages suivants :
  - donne la possibilité de réaliser un bilan annuel
  - permet de savoir qui fait quoi
  - formalise les pratiques (fiches de procédures)
  - facilite le remplacement des absents temporaires ou l'intégration de nouveaux venus
  - rapproche les fonctions : c'est notamment une occasion pour l'ordonnateur de se rendre compte du travail effectué par le gestionnaire
- Le classeur papier regroupe, en plus des fiches de diagnostic, tous les documents importants : délégations de signature, formulaires, calendriers, traitement des droits constatés sur AES – par exemple, il peut y intégrer également le *Guide des bonnes procédures comptables*, établi en partenariat avec Alise, le vademecum voyages, etc.
- Le rectorat de Nantes demande la transmission annuelle des fiches de diagnostic.
- Lors de contrôles de la DRFIP, les inspecteurs partent des diagnostics.
- Une difficulté a été relevée : la traduction en ETP (équivalent temps plein) du temps consacré aux fonctions et tâches.

RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR LA SÉCURISATION

LES ÉQUIPEMENTS EN GÉNÉRAL

- Il est à noter en préambule que beaucoup d'établissements sont dotés de caméras de surveillance ou de systèmes de contrôle d'accès par carte. À l'inverse, des établissements ouverts sur l'extérieur, sans clôture ni barrière, n'ont pas noté un accroissement du nombre d'intrusions depuis les évènements récents et se posent la question de l'utilité de ces investissements. D'autant que, parfois, l'absurdité s'en mêle : les salles de classe d'un établissement neuf de la région lyonnaise sont équipées de cloisons vitrées. Très pratique pour se dissimuler en cas d'attaque !

À L'ENTRÉE

- Les personnels d'accueil ont parfois des difficultés à appliquer les consignes de sécurité qui ont été décidées : demande de CNI, pointage de listes de personnes attendues, etc. Quelques pistes : dans un établissement du Sud-Ouest, un agenda électronique centralisé a été mis en place. Il détaille les travaux prévus, les stagiaires attendus, etc., afin d'éviter au maximum les oublis ou la diffusion aléatoire de notes sur papier.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS D'INTRUSION

- Enseignants et élèves ont du mal à les appréhender. Un établissement participant a diffusé un document numérique, qui a été bien reçu par les personnels comme par les élèves.

Fidèles et soudés

L'équipe Alise et les membres du bureau et du Club Arc-en-Self : plus de 25 ans de partenariat, de réunions régionales, d'assemblées générales, de travail et de convivialité…

Des exercices incendie, organisés avec l'aide des pompiers quand c'est possible, sont préconisés.

Certains organisent des réunions générales d'information lors de la prérentrée.

On note qu'en général les personnes concernées par les exercices d'évacuation ont beaucoup de mal à s'adapter à un imprévu.

Le pointage des élèves sur les lieux de rassemblement reste toujours un grand moment : quand, par exemple, certains professeurs oublient d'indiquer les élèves absents depuis la rentrée du matin, et que l'on passe de longues minutes à les chercher, évidemment, en vain.

Des demandes de formation en la matière sont une constante.

Dans certains départements, les adjoints gestionnaires sont conviés à des stages de sensibilisation ou de dépistage de la radicalisation.

LE PORTRAIT DU PARFAIT AGENT COMPTABLE ET CELUI DU PARFAIT GESTIONNAIRE

Ce qui ressort des échanges sur ce thème dans les groupes : **si la perfection existe elle doit permettre :**

CÔTÉ AGENT COMPTABLE

- La communication, les échanges, la transmission des savoir, la vigilance, la maîtrise des sujets, l'accompagnement de personnels en demande, l'anticipation pour ne pas travailler dans l'urgence, la bienveillance, la délégation des responsabilités, la défense du gestionnaire quand c'est nécessaire, la disponibilité et l'harmonisation des pratiques dans l'ensemble de l'agence.

CÔTÉ GESTIONNAIRE

- La communication, le respect des délais, le recours à des méthodes, l'adaptation et la rigueur.

ARCHIVAGE DES DONNÉES

- Le traitement des archives dans un EPLE reste toujours un dossier que l'on a tendance à remettre à plus tard, jusqu'au jour où on ne peut plus entrer dans le local "archives". C'est alors l'occasion de se pencher sur les règles qui entourent un bon archivage.
- Les archives publiques concernent, entre autres, toute personne qui travaille dans la fonction publique, et leur destruction est réglementée (BO du 16 06 2005).
- Si une personne détruit des archives sans autorisation, elle encourt jusqu'à un an d'emprisonnement et une amende.
- Devant ces obligations, on se sent souvent seul et désemparé, d'où la nécessité de recourir aux précieux conseils des archivistes départementaux, ou bien de se procurer des brochures très pédagogiques éditées par l'association des archivistes français.
- C'est un travail d'équipe, et archiver au quotidien demande de l'organisation et de connaître les bons conditionnements, comme des boîtes à archives de 10 cm de large, de préférence avec une identification claire de leur contenu. À bannir : les trombones, les sangles, les pochettes plastique…

  Bref, les archives dans l'établissement nécessitent que l'on adopte un bon comportement, car c'est la garantie de la continuité de l'activité du service.

Les clichés de 2018...

... n'étant pas à la hauteur de nos espérances, nous vous proposons la photo d'une plénière précédente. Devinez laquelle...

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 7 ET 8 JUIN 2018

La plénière du vendredi 8 juin

Le lendemain, vendredi 8 juin, s'est tenue l'assemblé plénière au cours de laquelle la synthèse ci-dessus a été présentée. Les sujets suivants ont ensuite été évoqués :

Dans un premier temps, Gaëlle Auffret revient sur l'activité de l'association durant cette année.

Puis les adhérents ont réitéré leur souhait de connaître avant l'AG le thèmes des ateliers 2019.

Parmi ceux envisagés pour l'année prochaine ont été relevés :

1/ Les exemples d'externalisation (hébergement, etc.)
2/ Les préoccupations autour du thème de l'alimentation, en lien avec l'éco-responsabilité
3/ AES et le RGPD
4/ La santé au travail : les outils, comment développer le bien-être au travail
5/ Financements : les exigences des collectivités locales
6/ Thème libre autour d'AES (présentation des solutions de gestion ou des accès extérieurs et de sécurisation des établissements en général) et l'actualité

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- **Première formalité :** vote du procès-verbal de l'assemblée générale 2017 à Mulhouse –> voté à l'unanimité.

Bilan des sessions de formation groupées financées par le club, qui ont concerné des débutants comme des confirmés, et toujours le même niveau de satisfaction.

Il a été demandé que des bénévoles se déclarent, par département ou par académie, pour être les relais des correspondants régionaux auprès des utilisateurs.

Dès septembre, Alise a envoyé aux correspondants les adresses mail des nouveaux établissements équipés.

Point sur les dix réunions régionales, qui ont eu lieu de février à mars dernier, pour des échanges toujours aussi riches et agréables.

- **Deuxième formalité :** vote du bilan 2017 (voir lettre du Club n°26). L'exercice 2017 présente un déficit de 7 137,48 €, qui, soustrait aux réserves des exercices précédents, porte le niveau de celles-ci à 79 815,42 €. Les vérificateurs aux comptes n'ont constaté aucune anomalie –> voté à l'unanimité.
- **Troisième formalité :** vote du montant de la cotisation 2019 au Club. Celle-ci est maintenue à 140 € –> voté à l'unanimité.

Un point sur les évolutions du logiciel Arc-en-Self a été détaillé par Pierre Benguigui et l'équipe d'Alise.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Il est 16h30. Gaëlle Auffret remercie, au nom de tous les participants, Odile Pizzato pour l'excellence jamais démentie de son organisation, et l'ensemble des participants pour la qualité de leurs contributions aux débats. L'Assemblée Générale du Club Arc-en-Self est alors déclarée close.

Rendez-vous est donné à tous pour la prochaine assemblée générale, début juin 2019.

ÉLECTION 2019 - Bureau du Club

Pour voter, disposez-vous d'un accès sur www.clubarcenself.fr ?

- ✓ **Si non, créez vite votre compte !**
- ✓ **Si oui, préparez-vous à voter !**

Pour créer un compte, munissez-vous de votre n° d'adhérent club Arc-en-Self et laissez-vous guider..

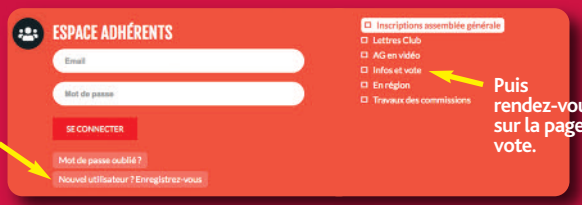

Puis rendez-vous sur la page vote.

La **Lettre du Club Arc-en-Self** est éditée par le CLUB Arc-en-Self, association loi 1901, déclarée à la préfecture de Côte d'Or, n°11937, JO du 24-11-1993
■ Siège social 13 ter, av. Marguerite Thibert - 21000 Dijon ■ Présidente et rédactrice en chef : Gaëlle Auffret ■ Conception, réalisation : CONCEPT édito
■ Photos : Club Arc-en-Self, Alise ■ Impression : Vallière, Miramas ■ Dépôt légal : à parution

Cette lettre d'information est imprimée sur un papier 100 % recyclé, à l'aide d'encres végétales, par un imprimeur labellisé Imprim'Vert.